

A l'intérieur de ce bulletin
édition spéciale

Commémoration du Camp hôpital américain de Mesves-Bulcy 1914-1918



Editorial

Vous avez été nombreux à féliciter notre initiative de commémorer « le centenaire du Camp hôpital américain de Mesves-sur-Loire ». Cette journée marquera nos mémoires et surtout celles de notre jeunesse en quête de repères et de valeurs.

L'émotion sur les visages de beaucoup d'entre nous montre que le devoir de mémoire et de reconnaissance envers le peuple américain nous tient particulièrement à cœur.

Ce fut également un grand moment de solidarité et de convivialité entre les communes de Mesves-sur-Loire et de Bulcy.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal une rétrospective de cet événement. Si vous le souhaitez, des photos sont à votre disposition en mairie.

Les travaux prévus à propos de la mise aux normes « accessibilité » de l'école et de la salle des fêtes vont être réalisés cet été.

L'enfouissement des réseaux rue du cimetière va se poursuivre également à cette période.

Je remercie les habitants qui ont répondu à notre sondage à propos de notre projet (salle polyvalente) ; je regrette en revanche que nous n'ayons reçu que peu de réponses avec un avis plutôt partagé.

Face à ce constat, le conseil municipal a décidé de poursuivre l'étude de ce projet.

Ce début d'année de construction et de calage de notre nouvelle communauté de communes a permis de mettre en place les services et les projets que vous pourrez consulter sur le site de la CCLV : www.ccln.fr. Au cours d'une réunion de travail, j'ai eu le plaisir d'entendre qu'au niveau du tri sélectif, notre commune était classée parmi les meilleures au niveau du nouveau canton.

Hélas, nos points d'apport volontaire restent un point noir. Des personnes continuent à déposer allègrement des détritux aux pieds des containers d'où la décision de la CCLV de supprimer le point d'apport volontaire de la rue des écoles.

Sur mon initiative, des contrevenants ont été identifiés et verbalisés par la gendarmerie.

Cette solution radicale est regrettable mais devant une telle incivilité qui pénalise l'ensemble des habitants de la commune, elle devient nécessaire.

Autres désagréments qui vont impacter certains d'entre vous : d'une part, la décision de fermeture de la perception de Pouilly et, d'autre part, le retour de la semaine de quatre jours pour notre regroupement, demandé par le conseil d'école en invoquant « le bien-être de nos enfants » et validé par l'inspecteur d'Académie.

Je remercie les différentes associations et tous les bénévoles qui oeuvrent pour animer notre commune : fête de la grenouille, concerts et soirées dansantes connaissent toujours un franc succès !

Bonnes vacances pour certains, bel été pour tous.

Le Maire, B. GILOT

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 29 juin 2017

Convocation du 15 juin 2017

Présents : Mmes et MM GILOT Bernard - CHARLON Emmanuel - CHICON Slajdana - DEROUX Jean-Marc - GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel - LEFIEUX Isabelle - POITOU Arnaud - ROSIER Marie Evelyne - SCHMITT Jacques - SEDE Samerha.

Représenté : M. POIRIER Pascal (pouvoir donné à A.-M. GOUGRY).

Absents excusés : MM. JUNCHAT François - PERRET Georges.

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Michel.

Début de séance : 18h30

En ouverture de séance, le Maire invite Aurélie Joumier à se présenter : elle est en stage de trois semaines au secrétariat de mairie dans le cadre de sa formation au lycée horticole et rural privé de Varzy.

■ Election des électeurs pour les sénatoriales de septembre 2017

Le Maire donne lecture de la circulaire du ministre de l'Intérieur qui convoque par décret tous les conseils municipaux vendredi 30 juin afin de procéder par vote à la désignation des délégués et suppléants qui seront amenés à élire un sénateur le 24 septembre 2017 à Nevers.

■ Projet éolien de St-Laurent-L'Abbaye et St-Quentin

Le Maire rappelle qu'il a fait parvenir à chaque membre du conseil municipal les informations relatives au projet d'installation d'un parc éolien à Saint-Laurent-L'Abbaye et Saint-Quentin. L'enquête publique est ouverte du 19 juin 2017 au 22 juillet 2017, et le dossier complet est consultable en mairie. Au cours de la discussion relative à ce projet, M. Deroux apporte des précisions techniques et comparatifs sur les différents modes de production d'énergie. A l'issue de l'échange, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (12 voix pour) mandat au Maire pour émettre un avis favorable au projet de parc éolien.

■ Projet d'extension de la sablière Sirot à Herry et Couargues

Le Maire décrit le projet d'extension de la sablière Sirot sur les communes de Couargues et Herry. L'enquête publique est ouverte du 21 juin 2017 au 20 juillet 2017, et le dossier complet est consultable en mairie. Le Maire s'absente de la réunion pendant la discussion entre les membres du conseil municipal et le vote qui s'en suit : le conseil municipal (sans le Maire) délibère et donne à l'unanimité (11 voix pour) mandat au Maire pour émettre un avis favorable au projet d'extension de la sablière Sirot à Couargues et Herry. Le Maire rejoint ensuite l'assemblée.

■ Rapport annuel du « Service de l'Eau »

Les rapports annuels relatifs à 2016 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement élaborés en mairie sont présentés par M. Guillot. Ces documents sont

consultables en mairie. Après lecture, les rapports sont validés à l'unanimité (12 voix pour).

■ Questions diverses

→ **Plan communal de sauvegarde (PCS)** : le document proposé est complété et validé en séance.

→ **Formation secrétaire** : le Maire invite le secrétaire de mairie – G. Le Reste – à exposer les compléments de formation nécessaires pour une utilisation optimale des différents modules logiciels (« comptabilité », « eau et assainissement », « citoyens », « paie »). Le coût d'une journée de formation par le centre de gestion est de 572 euros. A l'unanimité (12 voix pour), le conseil municipal émet un avis favorable pour cette formation complémentaire.

→ **Salle polyvalente** : suite à une visite sur site, la société « Bureau Panorama » a dressé un devis de 4.800 euros pour une pré-étude (dossier de faisabilité, atelier de pilotage, projet de synthèse). Après échange, le conseil municipal unanime (12 voix pour) souhaite qu'un autre cabinet soit consulté et mis en concurrence.

→ **Le Maire informe qu'un projet d'achat groupé pour voirie** est en cours entre les communes de l'ancienne communauté de communes Loire et Vignoble afin d'obtenir pour la commune de Mesves-sur-Loire, un tarif plus attractif sur le projet de coussins berlinois à proximité de l'école.

→ **Contrôle de conformité de l'aire de jeux** : le devis reçu de Socotec (336 euros TTC par an) est approuvé à l'unanimité.

→ **Question de Mme Sède** : un terrain non entretenu par son propriétaire (rue des Ecoles) génère des nuisances de voisinage. Réponse : un rappel sera fait au propriétaire.

→ **Question de Mme Chicon** : la sortie de la rue de la Gare est difficile par manque de visibilité. Comment y remédier ? Réponse : Le Maire informe que la question a déjà été abordée lors de précédents conseils municipaux mais n'a pas abouti (problème de circulation de bus).

La séance est levée à 20h30.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 30 juin 2017

Convocation du 15 juin 2017

Présents : Mmes et MM GILOT Bernard - CHARLON Emmanuel - CHICON Slajdana - DEROUX Jean-Marc - GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel - LEFIEUX Isabelle - POIRIER Pascal - POITOU Arnaud - ROSIER Marie Evelyne - SCHMITT Jacques - SEDE Samerha.

Représenté : M. POIRIER Pascal (pouvoir donné à A.-M. GOUGRY).

Absents excusés : MM. JUNCHAT François - PERRET Georges.

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Michel.

Début de séance : 18h30

■ Election des électeurs pour les sénatoriales de septembre 2017

Le Maire donne lecture de la circulaire du ministre de l'Intérieur en date du 12 juin 2017. Il y est stipulé que dans les communes de moins de 9 000 habitants dont le conseil municipal est composé de quinze membres, le nombre de délégués à élire est de trois, ainsi que trois suppléants.

Le Maire fait appel à candidatures pour être délégué : se présentent alors Jacques Schmitt, Pascal Poirier et Bernard Gilot. Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

- Jacques Schmitt 12 voix pour → délégué
- Pascal Poirier 12 voix pour → délégué
- Bernard Gilot 12 voix pour → délégué

Le Maire fait ensuite appel à candidatures pour être suppléant : se présentent alors Slajdana Chicon, Arnaud Poitou et Michel Guillot. Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

- Slajdana Chicon 12 voix pour → suppléante
- Arnaud Poitou 12 voix pour → suppléant
- Michel Guillot 12 voix pour → suppléant

Le Maire rappelle pour terminer que les élections sénatoriales sont obligatoires et fixées au 24 septembre 2017 à Nevers.

La séance est levée à 19h15.

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons que notre ami Georges Perret vient de nous quitter.

Ce fut un conseiller municipal très dévoué et toujours plein d'idées, empreint d'humour et de sagesse.

Passionné d'histoire et de photographies, il s'était particulièrement intéressé au passé de notre village comme le camp hôpital américain. Il était à la genèse du projet de commémoration en tant que représentant de notre commune auprès des autorités préfectorales et militaires.

Il n'hésitait pas à partager ses nombreux clichés de paysages de la Loire et de la commune.

Nous présentons à sa femme et à son fils nos sincères condoléances.



CONGÉS D'ÉTÉ

Agence Postale Communale

Fermeture :
du 14 au 18 août 2017 inclus

HORAIRES DE L'APC :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h à 9h45 et de 15h15 à 16h30.
Le mercredi de 13h30 à 16h30.

CONGÉS D'ÉTÉ

Secrétariat mairie

Le secrétariat sera fermé
du 7 au 31 août inclus.

Permanence : mercredi de 10h à 12h.

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

est ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

FERMÉ LE MARDI APRÈS-MIDI.



PLAN CANICULE

CONSEILS ET PRÉVENTION : bien s'hydrater, bien s'alimenter, équiper son logement et le maintenir au frais. Personnes âgées isolées : alerter ses proches, ne pas rester seul !

Les personnes vulnérables peuvent s'inscrire en mairie.

03 86 69 04 87

PAST'HORIZON

La transhumance continue...



Le berger et ses moutons sont arrivés le mardi 27 juin. Ils resteront plusieurs mois sur notre commune.

CENTRE AÉRÉ - ÉTÉ 2017



ACCUEIL DE LOISIRS de 3 à 14 ANS.

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 03 86 39 14 33 - Fax : 03 86 39 03 81

E-mail : centre-social-pouilly@orange.fr

ÉGLISE DE MESVES-SUR-LOIRE

*MESSE PATRONALE
de la SAINT-JULIEN*

**le SAMEDI 26 AOÛT 2017
à 18h00**



Etat civil (2^e trimestre 2017)

NAISSANCE :

DELIN Angéline, le 28 mai 2017 à Cosne.

MARIAGE :

DURAND Germain et BONNET Pauline, le 10 juin 2017 à Mesves.

DÉCÈS et INHUMATIONS :

MINOLA Hélène, 94 ans, le 23 avril à Nevers.

Marianne PRADIER, 47 ans, le 16 mai à Nevers.

LHUILIER Jeannine, 91 ans, le 16 mai à Varennes-les-Narcy.

JULIEN née DUBOCQUET Yvette, 88 ans, le 20 mai à La Charité-sur-Loire.



CONGÉS D'ÉTÉ

**Votre Proximarché sera fermé
du 1^{er} au 9 octobre inclus.**

**FERMÉ LE 30 SEPTEMBRE
POUR INVENTAIRE.**

RÉOUVERTURE LE MARDI 10 OCTOBRE 2017



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

BAR DE LA MAIRIE

Olivier vous accueille

les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 7h30 à 20h.

Le samedi de 9h à 20h.

Le dimanche de 9h à 14h (fermé l'après-midi).

FERMÉ LE JEUDI



PERMANENCES TRAJECTOIRES :

CHANGEMENT D'HORAIRE

Une permanence se tiendra

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 17h

Salle des Associations.

FÉLICITATIONS

AUX JEUNES DIPLÔMÉS

DE LA COMMUNE !

*Ils ont obtenu le DNB ou un CAP
ou un BEP ou un Bac professionnel,
technologique ou général
ou un diplôme de l'enseignement supérieur.*

*Nous leur souhaitons une belle réussite
dans leurs futures études ou dans la vie active.*



VIGILANCE CITOYENNE

Des habitants de notre commune ont été victimes de larcins dont la plupart démontrent que les forfaits ont été commis par des « professionnels ». Si des cambriolages ont été perpétrés dans notre village, ils sont en baisse chez nos voisins.

LE CONSTAT EST LE SUIVANT :
LES COMMUNES AYANT ADHÉRÉ
AU PROGRAMME
« VIGILANCE CITOYENNE »
CONNAISSENT
UNE BAISSSE DES EFFRACTIONS.

Mesves-sur-Loire n'est, pour l'instant, pas en mesure de rejoindre les communes qui ont apposé le panneau « *citoyens vigilants* » (panneau qui semble dissuasif) à l'entrée de leur village parce que nous ne recueillons que 4 candidatures d'habitants volontaires alors que nous devrions en compter au moins 6 pour contracter avec la préfecture la charte nécessaire à la labellisation de notre village.

Nous vous sollicitons à nouveau afin que Mesves-sur-Loire adhère à ce dispositif.

« *Vigilance citoyenne* » c'est signaler aux autorités des mouvements douteux de véhicules, recueillir des témoignages de voisinage ayant repéré des attitudes suspectes sur des personnes inconnues en « repérage » etc...

Par exemple, récemment, un véhicule ayant participé à un cambriolage dans une commune a été arrêté par les autorités à un tout autre endroit, grâce à une information émanant d'un citoyen vigilant.

Ce dispositif évite également les faits de « justice individuelle » commis dans certaines communes dont heureusement nous ne faisons pas partie mais évitons l'enlèvement, évitons la radicalisation des attitudes et faisons confiance aux autorités qui souhaitent ardemment que les citoyens soient des partenaires pour lutter contre le fléau des cambriolages.

Faites-vous connaître auprès de Monsieur Le Maire et merci pour votre sens du devoir civique.

ENTRETIEN DES BERGES **ET DES TERRAINS**



L'entretien des terrains, nous vous le rappelons souvent, c'est le devoir de chacun d'entre nous. Un terrain non entretenu est source de nichées de nuisibles de toutes espèces mais aussi des conflits de voisinage. Pour quelques branches, quelques herbes folles, des disputes se déclarent. La Mairie n'a pas le pouvoir d'intervenir sur ces problématiques.

Le respect permet à la société de vivre en paix, au sein d'une convivialité saine fondée sur des normes et des institutions. Le respect implique la reconnaissance par rapport à soi et aux autres des droits et des obligations, d'où la fameuse expression « Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse ».

Faisons en sorte de vivre en paix en respectant son voisinage.



L'entretien des berges, en revanche, est moins source de conflits mais n'est pas pour autant moins problématique pour notre commune et sa rivière. L'écoulement du Mazou est canalisé par des berges dont la plupart sont maçonnées. Le non entretien des berges peut être réprimandé par le service de l'institution pour l'entretien des rivières car il altère la santé de notre cours d'eau et surtout engendre une dégradation irréversible qui occasionne chute d'arbres dans le pire des cas, chute de terre, de murs, et l'on assiste à des « bouchons » de branches et de végétations.

Une partie des berges maçonnée de notre rivière s'est écroulée à cause de la plantation d'arbres trop près du bord de l'eau et cette végétation luxuriante a poussé les murs dans le cours. Nous rappelons aux propriétaires chanceux profitant des bords du Mazou qu'il leur revient d'entretenir leur berge. La Mairie se tient à leur disposition pour tout conseil ou accompagnement dans une démarche de restauration de leur berge. Le service en charge de l'entretien des rivières devrait « visiter » prochainement le passage du Mazou dans notre commune et relever les anomalies.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



Les containers, rue des Écoles, vont être supprimés.
Les habitants des résidences secondaires qui utilisaient le container à ordures ménagères qui leur était dédié sont priés de se faire connaître en mairie, une solution va leur être apportée.

Des containers supplémentaires à colonnes vont être rajoutés rue du Cimetière et route d'Antibes.
Un ramassage hebdomadaire est programmé.



Avec l'autorisation de la Préfecture, ces sites vont être équipés de vidéo surveillance.

TOUT ET N'IMPORTE QUOI !!

**UN
PEU
DE
CIVILITÉ !!**



RADARS PÉDAGOGIQUES

Relevé du 1^{er} semestre 2017



ENTRÉE NORD :

Nombre de valeurs mesurées :	36 734
Vitesse moyenne :	42 km/h
85 % de véhicules roulent entre	0 et 52 km/h
Vitesse maximale	97 km/h
Excès de vitesse	89 %

ENTRÉE SUD :

Nombre de valeurs mesurées :	59 771
Vitesse moyenne :	38 km/h
85 % de véhicules roulent entre	0 et 46 km/h
Vitesse maximale	83 km/h
Excès de vitesse	85 %

PERMIS INTERNET



La Gendarmerie Nationale et les assurances AXA proposent aux élèves de CM2 un matériel visant à les informer des devoirs et des droits de l'internaute.

Les sept élèves de CM2 de l'école de Mesves-sur-Loire ont donc passé avec succès le Permis Internet présenté en classe par le Gendarme Calvez. Un livret et un logiciel dédié détaillent le comportement responsable d'un utilisateur du web, ne pas insulter autrui, protéger son identité, ne pas répondre aux sollicitations d'un inconnu sont les principales recommandations délivrées aux élèves.

Cette initiative est particulièrement judicieuse lorsque l'on constate malheureusement que beaucoup de méchancetés sont échangées en ligne par des enfants sur les réseaux sociaux tels que Youtube et Facebook. Il est également notoire que certains élèves se connectent tard le soir pour jouer en ligne et cela dès l'école primaire.

Internet est un formidable outil de partage des connaissances, l'école répond à la demande institutionnelle de formation des élèves et les familles veillent à modérer l'utilisation de ce média qui ne doit pas devenir une source de repli sur soi ni d'échec scolaire.

RETOUR À LA SEMAINE DES 4 JOURS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2017.

HORAIRES DES ÉCOLES :

◆ MESVES :

Horaires de classe (matin) : 8h35-11h55

Pause méridienne : 11h55-13h25

Horaires de classe (après-midi) : 13h25-16h05

◆ BULCY :

Horaires de classe (matin) : 8h40-12h00

Pause méridienne : 12h00-13h30

Horaires de classe (après-midi) : 13h30-16h10

◆ GARCHY :

Horaires de classe (matin) : 8h50-12h10

Pause méridienne : 12h10-13h40

Horaires de classe (après-midi) : 13h40-16h20

◆ VIELMANAY :

Horaires de classe (matin) : 9h00-12h20

Pause méridienne : 12h20-13h50

Horaires de classe (après-midi) : 13h50-16h30

**LES HORAIRES DES TRANSPORTS
SERONT AFFICHÉS À LA MAIRIE.**

Pour tout renseignement : 03 86 69 04 87

Concerts organisés par Mesves Anim'

Un village en musique tout au long de l'année !



Concert de printemps,
avec l'orchestre « Fleur de lys »



La réussite des concerts de l'association, sur des registres différents, Baroque au printemps et Pop Rock début de l'été, nous encourage à vous offrir de nouvelles expériences musicales à l'avenir. Une réussite à la fois construite par votre présence et votre critique, toujours positives, qui sont le moteur de notre investissement, mais aussi par les avis que nous recueillons de la part des artistes eux-mêmes.

Par exemple sur l'accueil, le site choisi, l'ambiance à laquelle vous participez etc.

Dans un tout autre genre, le 28 avril 2018 vous sera présenté un concert-spectacle organisé par La Chavannée. La Chavannée, c'est ce groupe folklorique qui allie la batellerie sur l'Allier, les menus d'antan, les danses folkloriques, les chants traditionnels et surtout la musique. Un reportage sur France 5 vient d'être « tourné » sur leurs activités, après un passage éclair dans « des racines et des ailes » et une émission culinaire sur une chaîne concurrente.

Rendez-vous au printemps prochain et d'ici là, nous espérons vous proposer un autre spectacle d'un tout autre style pour l'automne mais pour l'instant il n'est qu'en gestation.

Merci encore pour votre présence et vos encouragements !



Concert d'été, avec le groupe Pop Rock « Vega »



16^e Fête de la Grenouille



Lors de l'inauguration, le ruban tricolore a été coupé par M. GORCE en présence de M. GILOT, M. FLANDIN et des élus du Canton.



Le petit mot d'Emile Le Gallou :

« C'est avec grand plaisir que je passe le sceptre de "Grand Maître Grenouilloux" à Mr Arnaud Poitou qui assurera, dès 2018, l'intronisation des nouveaux grenouilloux.

Je souhaite longue et heureuse vie à Muguette, la mascotte de la fête, avec qui j'ai collaboré pendant 16 ans et que je quitte avec émotion ».



Les intronisés 2017

Mmes CAMPO Marie-Joseph, COTARD Corinne, DÉFOSSÉ Andrée, KROPFELD Elisabeth.

Championnat de la Nièvre de Cyclisme

Mesves championne de l'organisation !

Tout de suite après le Tour Nivernais Morvan, la plus grande course de la région, qui recense un grand nombre de participants et un public nombreux tout au long du parcours, Mesves sur Loire s'est distinguée en prenant la deuxième place en termes d'inscriptions de compétiteurs et d'effervescence historique dans notre commune. Nous avons battu un record nous a-t-on dit !

Généralement organisée dans des communes beaucoup plus importantes que la nôtre, le championnat de la Nièvre est une véritable récompense et une reconnaissance pour tous les bénévoles qui encadrent chaque année la course cycliste de Mesves.

Plus de peur que de mal.

Un accident sans gravité a émaillé la dernière course dû, en partie, au nombre important de compétiteurs qui composaient le peloton. Le cycliste a été évacué à l'hôpital et des nouvelles rassurantes ont apaisé rapidement nos angoisses quant à sa santé.

Pas de promesse mais...

Aucune promesse n'a été faite de la part du comité départemental de la FFC mais les félicitations émises par les officiels sur le « professionnalisme » de l'organisation de ce championnat par Monsieur LAMARRE de l'Union Cyclisme de Cosne et son équipe et notre commune, attestent que nous sommes en mesure d'accueillir une autre compétition de cette envergure.

Alors... le championnat de cyclo cross sera-t-il organisé à Mesves ?

Notre commune est en tout cas candidate !

Déroutés sans être déroutés.

Merci à nos sponsors et à nos bénévoles, sans oublier les habitants qui se sont pliés à quelques règles de circulation modifiée. Mais personne ne s'est perdu dans Mesves, les signaleurs ont dérouté les automobilistes qui n'ont pas perdu pour autant le Nord.

NOS SPONSORS ET DONATEURS QUI NOUS ONT PERMIS DE RÉCOMPENSER LES COUREURS DANS CHAQUE CATÉGORIE.

Cycles DENIZOT à Donzy, PROXI MARCHÉ à Mesves, INTERMARCHÉ La Charité, DECATHLON à Nevers, David COCHEMÉ, Couvreur à Mesves, Le MAIRE et les ADJOINTS de Mesves, Café « Au p'tit Blanc » Sandra BLANC, Comité des Fêtes de Mesves, Kevin LAPRADE, Couvreur à Mesves, KRYSS La Charité-sur-Loire, Faïencerie REMUSAT à Mesves, Colette BOURBONNAIS Fleuriste à Pouilly, SPA KAR'IN à Pouilly, Cave SAGET LA PERRIÈRE à Pouilly, Restaurant Le RELAIS DE POUILLY, CREDIT AGRICOLE de Pouilly, CAISSE d'ÉPARGNE à Pouilly, SPORTS 2000 - M. JUDO à Cosne, LYCÉE AGRICOLE et VITICOLE à Cosne, Kiosque Pizzas à La Charité, M. JALQUIN (GENERALI Assurances) à Pouilly, INTERSPORT à Cosne, FLO COIFF à La Charité.



Un grand merci aux «signaleurs» (conseillers municipaux et bénévoles) qui ont assuré la sécurité et contribué à l'encadrement efficace de cette manifestation :

COUDY Virginie, CHARLON Emmanuel, GILOT Bernard,
MARTINY-SERE Sandra, COUDY Pascal, DEROUX Jean-Marc,
CAMPO Augustin, LECOEVRE Daniel, POIRIER Pascal,
MINET Daniel, RIBERT Denis, MARTINY Guillaume, SOARES Fabien,
MARTINEZ Angelino, LAMARRE Ludovic,
SEDE Samerha, POIRIER Mickaël, ROSIER Evelyne.





Société de Chasse « Le Faisan »

DATES à RETENIR...

SAMEDI 19 AOÛT **Parc des Charmilles**

BROCANTE **des CHASSEURS**

Prix du ml : 1,50 euro

Les habitants de la commune
qui exposeront à la brocante des chasseurs
paieront 1 euro le ml.

Restauration sur place - Buvette

Contact : 03 86 69 07 17

M. Philippe DEROY

MOULES/FRITES, SAUCISSES,
MERGUEZ, ETC...

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE à 12h00 **Parc des Charmilles**

REPAS de CHASSE **gargantuesque**

20 euros

Apéritif et ses amuse-bouches
Fromage de tête de sanglier
Saucisson à l'ail
Sanglier
Silure
Légumes
Fromage blanc
Dessert du chef
Café
Vins blanc, rosé et rouge à volonté

Réservations : 03 86 69 07 17

Dernier délai : MERCREDI 30 AOÛT

Le Président, M. Philippe DEROY

ASCM « Les Mille Pattes »

A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 11 juillet 2017, l'ASCM « Les Mille Pattes » communique sur la reprise de ses activités à compter du mois de septembre 2017.

Suite à la démission de Mme Le Gallou, l'association a deux nouvelles secrétaires : Mme DÉFOSSÉ Andrée et Mme DEROUX Catherine.



VENEZ NOUS REJOINDRE,
VOUS SEREZ LES BIENVENUS,
L'ASSOCIATION A BESOIN DE VOUS !

Le président, Gérard MAGRÉ

GYM DOUCE :

les mardis et jeudis de 17H30 à 18H30

GYM TONIQUE :

les mardis et jeudis de 19H00 à 20H00

RANDONNÉE PÉDESTRE 11/12 KMS :

le premier dimanche de chaque mois

NOUVEAU

RANDONNÉE PÉDESTRE 7/8 KMS :

le troisième dimanche de chaque mois

SCRABBLE DUPLICATE :

un ou plusieurs mercredis par mois

Club de l'Etang

Le mercredi 18 janvier, comme tous les ans le Club a commencé l'année par ses deux réunions avec dégustation de la galette des rois.

Le dimanche 5 mars, de nombreuses personnes étaient présentes au repas dansant avec l'orchestre de Florence Pariot pour fêter le 25^{ème} anniversaire du Club. Le repas fut très apprécié, l'animation au top, la tombola a terminé cette ambiance très conviviale

Le 29 mars, l'assemblée générale a démontré que le Club s'étiole doucement. Plus que 42 adhérents inscrits ce qui fait de moins en moins de cotisations et donc moins de rentrées d'argent. Ce qui nous oblige à réduire un peu les dépenses pour avoir une meilleure gestion.

Plusieurs pistes ont été proposées mais l'assemblée a accepté de ne plus offrir la boîte de chocolats à chaque adhérent en fin d'année.

Les goûters seront toujours servis gratuitement pour cette année.

Les lotos prévus les mercredis 19 juillet et 29 novembre nous permettront de continuer à faire un prix adhérent réduit pour nos repas et sorties à venir.

A la suite de l'assemblée générale nous avons voté pour reformer le bureau, il est constitué ainsi :

Monique SAUBION, présidente

Jeannine LENOIR, secrétaire

Michèle ESTELA, trésorière.

Le 17 mai, la Fête de la chanson française à Clamecy (spectacle musical) a été très apprécié par le petit nombre d'adhérents.

Le 26 juin, une sortie était prévue à Bourges. Obligation d'annuler (pas assez de participants), elle fut remplacée par la présentation de la collection Florilège à la salle des fêtes de Mesves avec un repas qui fut servi à toutes les personnes présentes. L'après-midi les jeux habituels se sont déroulés dans la bonne humeur.

La présidente, Monique SAUBION



ATTENTION :
CETTE ANNÉE
PAS DE RÉUNION
AU MOIS D'AÔÛT ET LE
1^{er} MERCREDI DE SEPTEMBRE.

La salle des fêtes ne sera pas disponible pour cause de travaux.

REPRISE DES JEUX le
MERCREDI 20 SEPTEMBRE.

NE PAS OUBLIER :
MARDI 24 OCTOBRE
REPAS AU RELAIS DE POUILLY
VENEZ NOMBREUX,
LE CLUB COMPTE SUR VOUS.

Guinguette

Musette, madison, tango mais aussi pop et rock... le parquet de danse ne s'est pas désempilé de la soirée, ce 10 juin ! Sur les bords du Mazou, sous les parfums de cuisson des plats de poissons, la Guinguette a offert ce moment festif que vous fréquentez chaque année.

A l'année prochaine.

*Pour le Président du Comité des Fêtes
L'équipe de rédaction du bulletin municipal*

Fête de la St-Christophe

Notre canton, très chargé en festivités ce week-end des 15 et 16 juillet, n'a pas empêché la Fête de la St-Christophe de connaître un franc succès.

Le public chaleureux est venu s'amuser, danser, se restaurer. Sous l'animation musicale de Raymond Jaillet, pas moins de 350 convives ont participé au repas proposé par le Comité des Fêtes.

Un feu d'artifice nourri a clôturé la soirée après le défilé aux flambeaux éclairé des 80 lampions distribués par la Mairie aux enfants.

Le Comité des Fêtes tient à remercier la population pour sa fidélité à cette fête traditionnelle ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui la réalisation de ce moment festif ne connaîtrait un tel succès.

*Pour le Président du Comité des Fêtes
L'équipe de rédaction du bulletin municipal*

Fête du 14 juillet au Parçan



De nombreux enfants ont participé tout l'après-midi aux jeux proposés. Le maquillage et les crêpes ont eu un grand succès. Après le discours de M. GILOT, les Mesverois ont pu apprécier le repas républicain servi par les élus.



LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE SA SOIRÉE MOULES/FRITES LE 20 OCTOBRE 2017 SALLE DES FÊTES DE MESVES.

N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER, LES PLACES SONT LIMITÉES.